

LES ENFANTS DE THOMAS SANKARA PARLENT...

«Nous voulons que justice soit rendue à notre père»

C'est une exclusivité. Jamais les enfants de l'ex-président du Faso, Thomas Isidore Noël Sankara, n'avaient en effet parlé à la presse depuis le coup d'État sanglant du 15 octobre 1987. Ils étaient encore petits lorsqu'ils ont été contraints de quitter le Burkina Faso avec leur mère, Mariam Sankara, afin d'échapper aux balles assassines de ceux qui ont orchestré le putsch. Aujourd'hui, Philippe a 31 ans et Auguste, 29. Et ils ont décidé de parler de sujets parfois dérangeants. Lorsque nous les avons contactés, ils ont montré leur grande disponibilité à s'exprimer, sans tabou et en toute franchise. *«Le 15 octobre 1987, dans l'après-midi, nous n'avons rien compris de ce qui se passait. Le ciel s'est assombri; nous avons été emmenés loin de la maison et plus tard loin du pays»*, affirment-ils dans cette interview. Et ils ne sont pas du tout tendres avec Blaise Compaoré, «ami et frère» de Thomas Sankara, qui a pris le pouvoir après le coup d'État. *«Si Blaise Compaoré a une conscience, alors nous le laissons avec sa conscience»*. *«C'est inqualifiable. S'il a fallu qu'il passe sur son "ami et frère" pour accéder au pouvoir, comprenez alors qu'il s'y accroche à tout prix»*. Et il n'y a pas que ça. Les enfants de Thomas Sankara vont-ils s'engager en politique ? Que pensent-ils de la Révolution ? Comment apprécient-ils l'œuvre révolutionnaire entreprise par leur père ? S'ils étaient président du Faso, quelles réformes urgentes, en termes de priorités, auraient-ils apportées au Burkina ? Comment jugent-ils les actions judiciaires entreprises pour que la lumière soit faite sur l'affaire Thomas Sankara ? A ces questions et à bien d'autres, Philippe et Auguste répondent, sans détours. Interview exclusive.

Courrier confidentiel: Comment vous portez-vous ?

Nous nous portons bien.

Et maman ?

Notre mère va bien. C'est une femme forte et nous admirons beaucoup son courage et sa ténacité.

Quelles activités précises menez-vous aujourd'hui ?

Nous poursuivons nos études, l'un dans le domaine de l'informatique, l'autre dans l'économie-gestion.

Votre mère est quelque fois revenue au Burkina. Vous par contre, on ne vous a pas revus depuis plus de 24 ans. Qu'est-ce qui justifie cela ?

Notre mère est retournée au pays à un moment donné pour des raisons précises, mais les raisons pour lesquelles nous avons dû quitter notre pays sont les mêmes qui nous retiennent encore à l'étranger.

A quand votre retour au Burkina Faso ?

Dès que cela sera possible.

Quels souvenirs particuliers gardez-vous de votre père ?

Les quelques vagues souvenirs que nous avons de lui, sont ceux d'un père rigoureux envers lui-même et sa famille. Quand il était disponible, nous passions de bons moments.

Il était aussi un chef d'Etat intègre et révolutionnaire. La Révolution est-elle, selon vous, un mode de gouvernance nécessaire dans le contexte actuel de l'évolution de l'Afrique ?

Nous ne savons pas si la Révolution est un mode de gouvernance nécessaire pour l'Afrique, mais il est indéniable qu'aujourd'hui, les Africains ont besoin d'un autre mode de gestion qui tienne compte des populations. C'est en cela que la Révolution burkinabè est citée comme exemple en Afrique et même au-delà.

Avec le recul, et les informations dont vous disposez, comment jugez-vous l'oeuvre révolutionnaire entreprise au Burkina Faso d'août 1983 à octobre 1987 ?

Cette expérience de 4 ans est toujours utilisée comme référence. Moins d'un mandat présidentiel selon la Constitution burkinabè a permis à notre pays de faire un bond qualitatif. Le changement du nom du pays, les réalisations socio-économiques, la participation des populations à la construction du pays et tout cela en 4 ans, bien sûr que ça ne laisse personne indifférent.

Comment avez-vous vécu le coup d'Etat du 15 octobre 1987 ?

Le 15 octobre 1987, dans l'après-midi, nous n'avons rien compris de ce qui se passait. Le ciel s'est assombri; nous avons été emmenés loin de la maison et plus tard loin du pays.

Ce coup d'Etat a permis à Blaise Compaoré, "ami et frère" de Thomas Sankara, d'accéder au pouvoir. Et il y est depuis près de 25 ans. Comment appréciez-vous cela ?

Ecoutez ! Quelle appréciation peut-on faire ? C'est inqualifiable. S'il a fallu qu'il passe sur son "ami et frère" pour accéder au pouvoir, comprenez alors qu'il s'y accroche à tout prix.

Qu'avez-vous aujourd'hui particulièrement envie de dire à Blaise Compaoré ?

Que lui dire ! S'il a une conscience, alors nous le laissons avec sa conscience.

En septembre 2002, vous avez déposé, de concert avec votre mère, une "plainte contre X avec constitution de partie civile pour séquestration sur la personne de Thomas Isidore Noël Sankara", auprès du Tribunal de grande instance de Ouagadougou. Après des blocages judiciaires, la Chambre criminelle de la Cour de cassation examinera ce dossier le 26 avril 2012. Comment analysez-vous cette affaire ?

Nous voulons que justice soit rendue à notre père. A cette fin, nous prospectons toutes les voies possibles. " Dans tous les cas, nous faisons confiance en la Justice de notre pays ".

Pensez-vous que la Justice puisse dire le droit, rien que le droit ?

Nous, nous attendons qu'elle soit "juste". Dans tous les cas, tôt ou tard, justice sera rendue.

Vous avez également demandé, en octobre 2009, un test ADN afin de savoir si le corps qui se trouverait dans la tombe indiquée par le gouvernement burkinabè au Comité des droits de l'Homme de l'ONU était bien celui de Thomas Sankara. Mais le Tribunal de grande instance de Ouagadougou n'a pas donné de suite à votre requête... Pensez-vous que ce dossier fait peur à certaines personnalités politiques et judiciaires de ce pays ?

Pourquoi certaines personnalités politiques et judiciaires devraient-elles avoir peur de ce dossier ? Ce pays serait-il en contradiction avec les valeurs de démocratie qu'il clame ? Cette requête en assignation n'est pas achevée, car l'Etat parti doit répondre.

La tombe supposée être celle de Thomas Sankara a été plusieurs fois vandalisée. Comment ses enfants que vous êtes ont-ils accueilli cette nouvelle ?

Il faut que tout cela cesse. Après 24 ans, certaines personnes sont réduites à vandaliser sa tombe. Cela est ridicule et ça nous touche énormément. Un homme qui a sacrifié sa vie pour son pays mérite du respect. Mais quels que soit les motifs et d'où que ça vienne, nous disons que quand un vivant se tourne vers une tombe pour pouvoir continuer à vivre, ça mérite réflexion et analyse.

L'affaire Norbert Zongo et bien d'autres affaires gênantes n'ont pas été non plus, jusque-là, élucidées. Quel commentaire cela vous inspire-t-il ? Burkina Faso, pays de l'impunité ?

Les Burkinabè ont commencé à se révolter massivement contre l'impunité qui règne dans le pays. Tout le monde a pu le constater en 2011 et les autorités burkinabè devraient avoir compris le désir de justice du peuple. Et pourquoi ne peut-on pas les élucider ? Et pourquoi ne peut-on pas punir au Burkina ? A chacun d'en juger !

De nombreux citoyens estiment que vous êtes un espoir pour notre pays. Et que vous pourriez raviver la flamme qui avait été allumée et entretenue par votre père. Envisagez-vous de vous engager en politique ?

Notre père fait partie de ces hommes qui ont marqué à jamais l'histoire de l'Afrique. Il n'est pas donné à tout le monde d'avoir un tel destin. En tant que jeunes Burkinabè, nous nous intéressons à l'avenir de notre pays. L'espoir du Burkina repose sur l'ensemble de ses fils et filles. C'est sûr que dans la jeunesse burkinabè, il y a beaucoup de jeunes qui peuvent constituer cet espoir. D'ailleurs, des échos qui nous parviennent, plusieurs Burkinabè essayent en groupe ou individuellement, chacun à sa manière, de raviver cette flamme. C'est sûr qu'en tant que citoyens burkinabè, nous comptons participer à la construction du pays. Mais est-ce que ça passera par la politique ou autre chose ? Nous ne savons pas.

Comment jugez-vous l'action et le parcours des partis politiques burkinabè se réclamant du "sankarisme" ?

Nous sommes contents de voir les partis se réclamant des idées de Thomas Sankara. C'est l'occasion pour nous de leur témoigner toute notre gratitude, et les exhorter à plus de cohésion malgré l'environnement hostile.

Si vous étiez président du Faso, quelles réformes urgentes, en termes de priorités, auriez-vous apportées au Burkina Faso ?

Tout patriote qui aime son pays devrait s'atteler à faire appliquer la justice; mettre en place des politiques qui permettront l'autosuffisance alimentaire; une éducation et une formation réalistes afin que les jeunes puissent trouver facilement un emploi; une couverture sanitaire efficace. En d'autres termes, il faut des politiques qui soient en cohérence avec les aspirations des populations et qui puissent ramener l'intégrité chez les Burkinabè.

Blaise Compaoré pourrait être candidat à l'élection présidentielle de 2015, en violation de la Constitution actuelle qui limite le nombre de mandats présidentiels à deux. Quels conseils avez-vous à lui donner ?

En tant que premier responsable du pays, nous lui demanderons de donner l'exemple en respectant la Constitution du pays.

Pour terminer, qu'avez-vous, du fond du coeur, envie de dire et que l'on n'a pas encore abordé dans cette interview ?

Nous vous remercions très sincèrement de nous avoir permis de nous exprimer sur ces questions d'importance. Nous sommes et demeurons des citoyens burkinabè et nos pensées vont vers le Burkina et le peuple burkinabè qui se bat quotidiennement pour sa survie.

Hélas ! Nous n'avons pas eu le bonheur de côtoyer longtemps notre père comme beaucoup d'enfants, mais nous sommes fiers de lui et fiers de constater que la flamme qu'il a allumée est de plus en plus vive dans le coeur de beaucoup de gens, notamment de la jeunesse burkinabè et de ceux de beaucoup d'autres pays africains.

Nous remercions votre journal de nous avoir permis de nous exprimer sur ces sujets.

Propos recueillis par Hervé D'AFRICK

www.courrierconfidentiel.net